

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MARS 1880.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. DE FRÉ.

I

Demande du sieur Jean-Guillaume-Hubert BEHR.

MESSIEURS,

Le sieur Behr, né à Laurensberg (Prusse), le 2 juillet 1852, demeurant à Arlon et employé au chemin de fer, demande la naturalisation ordinaire.

Il était employé au chemin de fer du Luxembourg, avant qu'il fût repris par l'Etat belge. Depuis, il a été maintenu à titre provisoire, par le Ministre des Travaux publics et ne recevra sa nomination définitive qu'après avoir acquis la qualité de Belge.

Il s'engage à payer le droit d'enregistrement fixé par la loi.

Les autorités consultées sur la conduite et la moralité du pétitionnaire les déclarent irréprochables.

En conséquence, la commission donne un avis favorable.

Le Rapporteur,

LOUIS DE FRÉ.

Le Président,

E. VANDAM.

II

Demande du sieur Isaïe Lévy.

MESSIEURS,

Le sieur Lévy, né à Waldwiese (Lorraine), le 3 août 1854, demeurant actuellement à Arlon, commis au chemin de fer de l'Etat, demande la naturalisation ordinaire.

Il s'engage à payer le droit d'enregistrement.

Il habite la Belgique depuis cinq ans.

Les autorités qui ont été consultées donnent de bons renseignements sur les antécédents et la moralité du pétitionnaire.

La commission estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

LOUIS DE FRÉ.

Le Président.

E VANDAM.
